

REPUBLIQUE FRANÇAISE

JOURNAL OFFICIEL

LOIS ET DECRETS

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Sommaire analytique page suivante

DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES

Textes généraux	13391
Mesures nominatives	13405
Conventions collectives	13429

Conseil supérieur de l'audiovisuel	13432
------------------------------------	-------

Informations parlementaires	13433
-----------------------------	-------

Informations relatives au Conseil économique et social	13434
---	-------

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis aux importateurs et aux exportateurs	13435
Avis de concours et de vacance d'emplois	13436
Avis divers	13439

INFORMATIONS DIVERSES	13441
-----------------------	-------



Avis : Les salles de vente et de consultation de la Direction des Journaux officiels sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.

SOMMAIRE ANALYTIQUE

Décrets, arrêtés, circulaires

□ textes généraux

ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Arrêté du 30 octobre 1990 portant délégation de signature 13391

ministère de l'économie, des finances et du budget

Décret du 31 octobre 1990 portant délégation de signature 13391

Arrêté du 16 octobre 1990 portant délégation de signature 13392

□ budget

Arrêté du 15 octobre 1990 relatif au reçu délivré pour les dons d'un montant égal ou inférieur à 20 000 F consentis par les personnes physiques pour le financement d'une campagne électorale ou d'un parti politique (rectificatif) 13393

ministère de la justice

Arrêté du 31 octobre 1990 portant délégation de signature 13393

ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire

Décret du 24 octobre 1990 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'antimoine, arsenic, or, argent, plomb, zinc, cuivre, bismuth et substances connexes, dit « Permis des Praciaux » (Puy-de-Dôme), au Bureau de recherches géologiques et minières 13394

Décret du 24 octobre 1990 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or, dit « Permis de l'Assaladou » (Ariège), au profit de la Compagnie générale des matières nucléaires 13394

Décret du 24 octobre 1990 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes, dit « Permis de Zinzec » (Morbihan), à la Compagnie française de Mokta 13395

Décret du 26 octobre 1990 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'uranium, autres métaux radioactifs et substances connexes, dit « Permis de la Jaunière » (Vendée), à la société Total Compagnie minière-France (S.N.C.) 13396

Arrêté du 1^{er} octobre 1990 portant déclaration d'utilité publique des ouvrages d'énergie électrique 13397

Arrêté du 25 octobre 1990 relatif au retrait d'autorisations spéciales d'importation et de mise à la consommation de produits dérivés du pétrole 13397

Arrêté du 29 octobre 1990 modifiant l'arrêté du 29 août 1990 autorisant, dans le courant du quatrième trimestre 1990, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration centrale 13397

ministère de la culture, de la communication et des grands travaux

Arrêté du 26 octobre 1990 portant approbation de dispositions statutaires (application de l'article 14 [5^o] du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985) 13397

ministère des postes, des télécommunications et de l'espace

Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage d'une station et sur le parcours du faisceau hertzien Royan-Saintes traversant le département de la Charente-Maritime	13398
Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage de stations et sur le parcours des faisceaux hertziens Espalion-Rodez II, Rodez-Saint-Cyprien-sur-Dourdou et Mur-de-Barrez-Rodez traversant les départements de l'Aveyron et du Cantal	13398
Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage de stations situées sur le parcours du faisceau hertzien Entrevaux-Puget-Théniers traversant les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes	13398
Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage de stations situées sur le parcours du faisceau hertzien Guillaumes-Péone-Valberg et au voisinage de stations et sur le parcours du faisceau hertzien Grasse-Roquefort-les-Pins traversant le département des Alpes-Maritimes	13398
Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue d'une zone et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours du faisceau hertzien Rambouillet-Saint-Symphorien traversant les départements des Yvelines et d'Eure-et-Loir	13399
Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage d'une station et sur le parcours du faisceau hertzien Morne-Vert-Pré-Le Robert traversant le département de la Martinique	13399
Décret du 29 octobre 1990 abrogeant le décret du 31 mars 1958 fixant l'étendue de la zone et les servitudes applicables au voisinage du centre radiogoniométrique d'Alprech (Boulogne-sur-Mer - Pas-de-Calais)	13399
Décret du 29 octobre 1990 fixant l'étendue des zones et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage des stations situées sur le parcours du faisceau hertzien Causse-et-Diège-Decazeville traversant le département de l'Aveyron	13399
Arrêté du 26 octobre 1990 modifiant l'arrêté du 2 décembre 1977 portant organisation d'un concours unique pour l'admission à différentes grandes écoles	13399
Arrêté du 29 octobre 1990 relatif à la commission spéciale du patrimoine prévue à l'article 24 de la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications	13399

ministère des affaires sociales et de la solidarité

Arrêté du 1^{er} octobre 1990 complétant l'arrêté du 4 janvier 1980 complétant ou modifiant le tarif interministériel des prestations sanitaires	13400
Arrêté du 1^{er} octobre 1990 modifiant l'arrêté du 28 décembre 1989 fixant la liste des laboratoires d'analyses de biologie médicale auxquels est réservée l'exécution des actes de cytogénétique en vue d'établir un diagnostic prénatal relatif à l'enfant à naître	13401
Arrêté du 25 octobre 1990 approuvant les modifications des statuts d'une caisse de retraite	13401
Arrêté du 26 octobre 1990 approuvant les modifications des statuts d'une caisse de retraite	13401
Arrêté du 29 octobre 1990 autorisant au titre de l'année 1991 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs des affaires sanitaires et sociales (femmes et hommes)	13401

secrétariat d'État aux anciens combattants et victimes de guerre

Arrêté du 24 juillet 1990 fixant la liste des nécropoles nationales et la liste des cimetières militaires étrangers entretenus par le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre	13401
--	-------

□ **mesures nominatives**

ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Arrêté du 5 octobre 1990 fixant la liste de classement au concours de 1990 pour l'entrée à l'École normale supérieure de Cachan, sections A 1, A 2 et A 3	13405
Arrêté du 13 août 1990 portant admission à la retraite (enseignements supérieurs) (rectificatif)	13407

ministère de l'économie, des finances et du budget

Arrêté du 10 octobre 1990 portant détachement (administration centrale)	13407
Arrêtés du 23 octobre 1990 portant détachement (direction générale des douanes et droits indirects)	13407

Arrêté du 25 octobre 1990 portant détachement (direction générale des impôts)	13407
Arrêté du 25 octobre 1990 portant nomination à la Chambre nationale de discipline près le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés	13407

ministère des affaires étrangères

Arrêté du 17 octobre 1990 portant nomination (régisseurs d'avances)	13407
---	-------

ministère de la justice

Arrêté du 19 octobre 1990 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes)	13408
Arrêtés du 25 octobre 1990 conférant l'honorariat à des notaires (officiers publics ou ministériels)	13408
Arrêtés du 25 octobre 1990 conférant l'honorariat à des huissiers de justice (officiers publics ou ministériels)	13409
Arrêté du 29 octobre 1990 portant recrutement d'un magistrat à titre temporaire	13409

ministère de la défense

Arrêté du 18 octobre 1990 portant remise de débits	13409
Arrêté du 22 octobre 1990 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole polytechnique	13409
Arrêté du 22 octobre 1990 portant admission à la retraite (ingénieurs d'études et de fabrications)	13409

ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer

Arrêté du 25 juin 1990 portant promotion (ingénieurs divisionnaires des travaux de la météorologie)	13409
Arrêté du 24 octobre 1990 portant nomination au conseil d'administration du Syndicat des transports parisiens	13410

ministère des affaires sociales et de la solidarité

Arrêté du 2 juillet 1990 portant détachement (directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales)	13410
Arrêté du 27 juillet 1990 portant détachement (directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales)	13410
Liste des candidats admis aux sessions de formation théorique et pratique des directeurs de 4 ^e classe organisées par l'Ecole nationale de la santé publique	13410

secrétariat d'État aux anciens combattants et victimes de guerre

Liste de classement des travailleurs handicapés, candidats aux emplois réservés de 5 ^e catégorie, année 1988 et reliquat des listes des années antérieures	13410
---	-------

□ conventions collectives

ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Arrêté du 22 octobre 1990 portant extension d'un accord conclu dans le cadre des conventions collectives de la maîtrise et des employés et des cadres des commerces de quincaillerie de la région parisienne et de la Bourgogne	13429
Avis relatif à l'extension d'un accord national conclu dans les branches des spectacles et loisirs, cinéma et audiovisuel et publicité	13430
Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective de l'animation socioculturelle	13430
Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective nationale des industries céramiques de France	13430
Avis relatif à l'extension d'un avenant à la convention collective nationale des artisans-maîtres de la chaussure	13431
Avis relatif à l'extension d'un accord conclu dans le cadre des conventions collectives des employés et du personnel de maîtrise et des cadres des commerces de quincaillerie des régions Auvergne, Rhône-Alpes et Franche-Comté	13431
Avis relatif à l'extension d'un avenant à un accord national sur les classifications dans les industries du bois (personnel non ouvrier)	13431
Avis relatif à l'extension d'un avenant à un accord national sur les classifications dans les industries du bois (personnel ouvrier)	13431

Conseil supérieur de l'audiovisuel

Décision n° 90-750 du 28 septembre 1990 portant suspension d'autorisation d'exploiter un service de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence	13432
Décision n° 90-751 du 28 septembre 1990 portant suspension d'autorisation d'exploiter un service de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence	13432

Informations parlementaires

Assemblée nationale

ORDRE DU JOUR	13433
INFORMATIONS DIVERSES	13433
DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES	13433

Sénat

ORDRE DU JOUR	13433
INFORMATIONS DIVERSES	13434

Informations relatives au Conseil économique et social

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE	13434
SECTIONS	13434

Avis et communications

avis aux importateurs et aux exportateurs

ministère de l'économie, des finances et du budget

budget

Avis aux importateurs de raisins secs et rectificatif	13435
Avis aux utilisateurs d'huile d'olive	13436
Avis aux importateurs de produits susceptibles de bénéficier de contingents tarifaires au titre du système des préférences généralisées	13436

avis de concours et de vacance d'emplois

Premier ministre

Avis de vacance d'un emploi de direction	13436
--	-------

ministère de l'agriculture et de la forêt

Avis relatif à l'ouverture d'un examen professionnel prévu à l'article 18 du décret n° 88-922 du 14 septembre 1988 pour certains enseignants permanents des centres mentionnés à l'article 5 de la loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984	13436
---	-------

ministère des affaires sociales et de la solidarité

Avis de vacance de postes d'infirmier général de 1 ^{re} classe ou d'infirmière générale de 1 ^{re} classe	13437
Avis de concours sur titres pour le recrutement d'adjoints techniques chefs	13437
Avis de concours sur titres pour le recrutement d'adjoints techniques	13437
Avis de vacance de postes de praticiens des hôpitaux à temps partiel (tour de recrutement)	13438
Avis de vacance de postes de chef de bureau	13439

avis divers**ministère de l'économie, des finances et du budget**

Avis relatif à l'indice mensuel des prix	13439
Avis relatif au loto sportif n° 53	13439
Résultats des tirages n° 44 du loto national, n° 0305 et n° 0306 du Tapis vert et n° 58 de la tranche Tac o Tac de la loterie nationale 1990	13440

Informations diverses cote des changes

Cours du 2 novembre 1990	13441
--------------------------------	-------

 extraits des sommaires du *Journal officiel des communautés européennes*

Parutions du jeudi 25 octobre 1990 au mercredi 31 octobre 1990	13442
--	-------

Annonces	13444
----------------	-------

AUTRES PUBLICATIONS DATÉES DE CE JOUR**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS****N° 94**

Rapport final de la commission d'enquête sur l'accident survenu le vendredi 4 mars 1988, à Machault (Seine-et-Marne), au Fairchild FH 227 B, immatriculé F-GCPS.

N° 95

Avis aux importateurs relatifs au tarif des prélèvements agricoles applicable à l'importation.
Avis aux exportateurs et aux importateurs relatifs au tarif des montants compensatoires.

Arrêté du 1^{er} octobre 1990 modifiant l'arrêté du 28 décembre 1989 fixant la liste des laboratoires d'analyses de biologie médicale auxquels est réservée l'exécution des actes de cytogénétique en vue d'établir un diagnostic prénatal relatif à l'enfant à naître

NOR : SPSP9002183A

Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, Vu les articles L. 753 à L. 761-23 du code de la santé publique, et notamment l'article L. 759 ;

Vu le décret n° 75-1344 du 30 décembre 1975 modifié relatif aux directeurs et aux directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale ;

Vu le décret n° 75-1024 du 5 novembre 1975 relatif à la composition et aux attributions de la Commission nationale permanente de biologie médicale ;

Vu le décret n° 88-328 du 8 avril 1988 portant création de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction ;

Vu l'arrêté du 12 avril 1988 déterminant les laboratoires d'analyses de biologie médicale et les catégories de personnes auxquels est réservée l'exécution des actes de diagnostic prénatal ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 1989 fixant la liste des laboratoires d'analyses de biologie médicale auxquels est réservée l'exécution des actes de cytogénétique en vue d'établir un diagnostic prénatal relatif à l'enfant à naître ;

Vu l'avis de la Commission nationale permanente de biologie médicale ;

Vu l'avis de la Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction,

Arrête :

Art. 1^{er}. - L'arrêté du 28 décembre 1989 susvisé est complété ainsi qu'il suit :

« L'exécution des actes de cytogénétique en vue d'établir un diagnostic prénatal relatif à l'enfant à naître est réservée aux laboratoires d'analyses de biologie médicale et aux directeurs ou aux directeurs adjoints de laboratoires d'analyses de biologie médicale dont les noms sont inscrits sur la liste suivante :

« Laboratoire d'analyses de biologie médicale Stahl-Kuntzel, 21, place du Quartier, 57000 Metz. Directeur responsable du diagnostic cytogénétique prénatal : M. le docteur Teboul (Michel).

« Laboratoire central d'hématologie et génétique du centre régional de transfusion sanguine, C.H.U. Purpan, place du Docteur-Baylac, 31052 TOULOUSE CEDEX. Directeur responsable du diagnostic cytogénétique prénatal : M. le professeur Colombies (Pierre).

« Laboratoire d'analyses de biologie médicale, 56, avenue du Général-de-Gaulle, 72015 LE MANS CEDEX. Directeur responsable du diagnostic cytogénétique prénatal : Mme le docteur Krizek (Marie-Christine).

« Institut d'histopathologie, 4, allée Charles-Branca, 44041 NANTES CEDEX. Directeur responsable du diagnostic cytogénétique prénatal : Mme le docteur Corbin (Elisabeth).

« Laboratoire d'analyses biologiques spécialisées, 57, route de Canta-Gallet, 06200 Nice. Directeur responsable du diagnostic cytogénétique prénatal : Mme le docteur Stopa - de Novion (Hélène). »

Art. 2. - Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 1990.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
J.-F. GIRARD

Arrêté du 25 octobre 1990 approuvant les modifications des statuts d'une caisse de retraite

NOR : SPSS9002184A

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de la solidarité en date du 25 octobre 1990, sont approuvées les modifications des statuts de la C.R.I. - U.N.I.R.S., 50, route de la Reine, B.P. 85, 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, autorisée à fonctionner dans les conditions prévues au titre III du livre VII du code de la sécurité sociale.

Arrêté du 26 octobre 1990 approuvant les modifications des statuts d'une caisse de retraite

NOR : SPSS9002186A

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de la solidarité en date du 26 octobre 1990, sont approuvées les modifications des statuts de la caisse de retraites complémentaires des ouvriers mineurs (Carcom), 2, avenue du 8-Mai-1945, 95202 SARCELLES CEDEX, autorisée à fonctionner dans les conditions prévues au titre III du livre VII du code de la sécurité sociale.

Arrêté du 29 octobre 1990 autorisant au titre de l'année 1991 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs des affaires sanitaires et sociales (femmes et hommes)

NOR : SPSS9002117A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, et du ministre des affaires sociales et de la solidarité en date du 29 octobre 1990, indépendamment de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et aux travailleurs handicapés, est autorisée au titre de l'année 1991 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs des affaires sanitaires et sociales (femmes et hommes).

Le nombre total des places offertes aux concours est fixée à soixante-dix-neuf.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

Concours externe : vingt-six postes réservés aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article 6 (1^o) du décret n° 79-1229 du 28 décembre 1979 susvisé.

Concours interne : cinquante-trois postes réservés aux candidats réunissant les conditions fixées à l'article 6 (2^o) du même décret.

En outre, vingt-quatre places seront offertes aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et cinq places aux travailleurs handicapés. Les postes non pourvus par cette catégorie de candidats s'ajouteront aux emplois à pourvoir par voie de concours.

Les demandes d'admission à concourir devront être obligatoirement établies sur une fiche d'inscription délivrée par les services du ministère des affaires sociales et de la solidarité.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 4 décembre 1990.

La date des épreuves, la composition du jury et la liste des candidats admis à concourir feront l'objet d'arrêtés du ministre des affaires sociales et de la solidarité.

Nota. - Pour tous renseignements et inscription, les candidats doivent s'adresser à la direction régionale des affaires sanitaires et sociales de leur lieu de résidence.

**SECRETARIAT D'ÉTAT AUX ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE**

Arrêté du 24 juillet 1990 fixant la liste des nécropoles nationales et la liste des cimetières militaires étrangers entretenus par le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre

NOR : ACVH9040022A

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre,

Vu les articles L. 498 et suivants, R. 564 et suivants et D. 421 et suivants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

Vu la loi du 29 décembre 1915 et l'article 105 de la loi du 31 juillet 1920,

Arrête :

Art. 1^{er}. - La liste des nécropoles nationales dont les sépultures sont entretenues à perpétuité aux frais de l'Etat par le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre est fixée dans l'annexe I jointe au présent arrêté.

Art. 2. - La liste des cimetières militaires étrangers dont le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre assure la garde et l'entretien est publiée dans l'annexe II jointe au présent arrêté.

Art. 3. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 juillet 1990.

ANDRÉ MÉRIC

ANNEXE I

TYPE ET NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	SURFACE en m ²	CORPS INHUMÉS		NOMBRE total de corps
				En tombes	En ossuaires	
Nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette.....	Ablain-Saint-Nazaire	62	271 385	20 058	19 998	40 056
Nécropole nationale de La Valette.....	Abreschviller	57	1 380	84	372	456
Nécropole nationale de Luynes.....	Aix-en-Provence	13	49 382	8 465	3 022	11 487
Nécropole nationale d'Albert.....	Albert	80	18 368	3 411	2 881	6 292
Nécropole nationale d'Altkirch.....	Altkirch	68	5 153	873	912	1 785
Nécropole nationale du Bois-Roger.....	Ambleny	02	36 400	8 153	3 076	11 229
Nécropole nationale d'Ambly-sur-Meuse.....	Ambly-sur-Meuse	55	830	111	0	111
Nécropole nationale de Saint-Acheul.....	Amiens	80	15 170	2 774	0	2 774
Nécropole nationale de Saint-Pierre.....	Amiens	80	6 830	1 372	0	1 372
Nécropole nationale de Marbotte.....	Apremont-la-Forêt	55	14 750	2 268	388	2 656
Nécropole nationale d'Assevent.....	Assevent	59	8 955	1 098	721	1 819
Nécropole nationale du Bois-du-Puits.....	Auberive	51	23 461	3 907	2 908	6 815
Nécropole nationale d'Avocourt.....	Avocourt	55	12 149	1 896	0	1 896
Nécropole nationale de Badonviller.....	Badonviller	54	7 900	1 382	1 209	2 591
Nécropole nationale de la Fontenelle.....	Ban-de-Sapt	88	117 635	980	424	1 384
Nécropole nationale de Bar-le-Duc.....	Bar-le-Duc	55	19 909	3 131	83	3 194
Monument ossuaire de Baslieux.....	Baslieux	54	200	0	293	293
Nécropole nationale de Bayon.....	Bayon	54	2 075	100	69	169
Nécropole nationale de Serre-Hébuterne.....	Beaumont-Hamel	80	5 583	582	240	822
Nécropole nationale de Mariasel.....	Beauvais	60	5 655	1 358	10	1 368
Nécropole nationale du Glacis du Château.....	Belfort	90	5 634	926	0	926
Nécropole nationale de Belleray.....	Belleray	55	7 217	1 326	0	1 326
Nécropole nationale de Berry-au-Bac.....	Berry-au-Bac	02	11 132	2 014	1 958	3 972
Nécropole nationale de Bertrimoutier.....	Bertrimoutier	88	4 367	966	0	966
Nécropole nationale du Bois-de-Montrolles.....	Betz	60	606	23	21	44
Nécropole nationale de Beuvraignes.....	Beuvraignes	80	6 050	1 203	653	1 856
Nécropole nationale de Biaches.....	Biaches	80	5 900	1 040	322	1 362
Nécropole nationale de La Croix-Farin.....	Bligny	51	3 483	2 148	2 506	4 654
Nécropole nationale des Iles Lavezzi.....	Bonifacio	20	23 988	242	0	242
Nécropole nationale du Mont-Villers.....	Bonzée	55	900	77	0	77
Nécropole nationale de Braine.....	Braine	02	16 096	1 088	495	1 583
Nécropole nationale de Brandeville.....	Brandeville	55	1 110	0	506	506
Nécropole nationale de Bras-sur-Meuse.....	Bras-sur-Meuse	55	32 150	4 537	2 000	6 537
Nécropole nationale de Bray-sur-Somme.....	Bray-sur-Somme	80	4 306	943	102	1 045
Nécropole nationale de Briulles-sur-Meuse.....	Briulles-sur-Meuse	55	8 015	1 052	1 520	2 572
Nécropole nationale de Brouderdorff.....	Brouderdorff	57	2 250	76	390	466
Nécropole nationale de Buzy.....	Buzy-Darmont	55	5 005	914	1 418	2 330
Nécropole nationale de Cambronne-lès-Ribécourt.....	Cambronne-lès-Ribécourt	60	9 780	2 237	0	2 237
Nécropole nationale de Catenoy.....	Catenoy	60	6 830	1 752	0	1 752
Nécropole nationale de Cerisy.....	Cerisy	80	5 122	990	0	990
Nécropole nationale de Cernay.....	Cernay	68	12 546	2 771	938	3 709
Nécropole nationale de Cerny-en-Laonnois.....	Cerny-en-Laonnois	02	13 515	2 818	2 386	5 204
Nécropole nationale de Chambry.....	Chambry	77	3 642	341	990	1 331
Nécropole nationale de Champenoux.....	Champenoux	54	10 130	1 601	1 261	2 862
Nécropole nationale de Champs.....	Champs	02	13 500	2 055	940	2 995
Nécropole nationale du Tata Sénégalais.....	Chasselay	69	785	197	0	197
Nécropole nationale de Chasseneuil.....	Chasseneuil-sur-Bonnieure	16	21 618	2 027	0	2 027
Nécropole nationale des Chesneaux.....	Château-Thierry	02	9 480	1 407	706	2 113
Nécropole nationale du Prieuré de Binson.....	Châtillon-sur-Marne	51	12 500	2 109	562	2 671
Nécropole nationale de Chattancourt.....	Chattancourt	55	14 800	1 727	0	1 727
Nécropole nationale de la Grande Tombe de Villeroy.....	Chauconin-Neufmontiers	77	350	0	133	133
Nécropole nationale de Chauny.....	Chauny	02	2 431	347	139	483
Nécropole nationale de Chicourt.....	Chicourt	57	469	1	178	179
Nécropole nationale de Choloy-Menillot.....	Choloy-Menillot	54	15 000	2 079	0	2 079
Nécropole nationale du Bois-des-Ouvrages.....	Cléry-sur-Somme	80	9 575	1 203	1 129	2 332
Nécropole nationale de Colmar.....	Colmar	68	20 096	2 312	0	2 312
Nécropole nationale de Commercy.....	Commercy	55	11 137	2 122	0	2 122
Nécropole nationale de Royallieu.....	Compiègne	60	11 527	3 089	265	3 354
Nécropole nationale de Condé-Folie.....	Condé-Folie	80	12 818	2 434	878	3 312
Nécropole nationale de Conthil.....	Conthil	57	564	1	38	39
Nécropole nationale de la Maison Bleue.....	Cormicy	51	44 213	7 439	6 985	14 404
Nécropole nationale de Courbesseaux.....	Courbesseaux	54	7 080	976	1 703	2 679
Nécropole nationale de Courgivaux.....	Courgivaux	51	245	32	183	225
Nécropole nationale de Craonnelle.....	Craonnelle	02	10 897	2 052	1 882	3 934
Nécropole nationale de Crécy-au-Mont.....	Crécy-au-Mont	02	13 986	1 072	356	1 428

TYPE ET NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	SURFACE en m ²	CORPS INHUMÉS		NOMBRE total de corps
				En tombes	En ossuaires	
Nécropole nationale de Crouy.....	Crouy	02	6 026	1 518	1 476	2 994
Nécropole nationale de Cuts.....	Cuts	60	10 270	1 537	1 770	3 307
Nécropole nationale de l'Espérance.....	Cutting	57	2 355	273	540	813
Nécropole nationale de Dannemarie.....	Dannemarie	68	1 913	251	139	390
Nécropole nationale de Dieue.....	Dieue	55	2 025	310	0	310
Nécropole nationale de Dieuze.....	Dieuze	57	4 471	1 089	239	1 328
Nécropole nationale du Bois de Béthelainville.....	Dombasle-en-Argonne	55	14 955	1 095	0	1 095
Nécropole nationale de Dompierre.....	Dompierre	60	9 415	1 320	96	1 416
Nécropole nationale de Dompierre-Becquincourt.....	Dompierre-Becquincourt	80	20 975	5 363	1 671	7 034
Nécropole nationale de Dormans.....	Dormans	51	10 217	1 290	661	1 951
Nécropole nationale de Dugny-sur-Meuse.....	Dugny-sur-Meuse	55	14 558	1 847	124	1 971
Nécropole nationale de Dunkerque.....	Dunkerque	59	3 923	1 833	0	1 833
Nécropole nationale d'Effry.....	Effry	02	1 090	356	303	659
Nécropole nationale d'Epinal.....	Epinal	88	5 210	1 376	22	1 398
Nécropole nationale d'Esnes-en-Argonne.....	Esnes-en-Argonne	55	33 985	3 661	3 000	6 661
Nécropole nationale de la Côte-80.....	Etinehem	80	4 240	1 004	0	1 004
Nécropole nationale d'Etrépilly.....	Etrépilly	77	1 245	133	534	667
Nécropole nationale d'Eygalayes.....	Eygalayes	26	400	17	0	17
Nécropole nationale de Fère-Champenoise.....	Fère-Champenoise	51	16 480	2 657	3 329	5 986
Nécropole nationale de Fillières.....	Fillières	54	4 060	230	459	689
Nécropole nationale de Douaumont.....	Fleury-devant-Douaumont	55	131 050	16 140	0	16 140
Nécropole nationale de Fleury-lès-Aubrais.....	Fleury-lès-Aubrais	45	25 046	3 402	138	3 540
Nécropole nationale de Flirey.....	Flirey	54	27 720	2 657	1 750	4 407
Nécropole nationale de Floing.....	Floing	08	19 112	1 952	0	1 952
Nécropole nationale de Florent-en-Argonne.....	Florent-en-Argonne	51	10 219	2 061	0	2 061
Nécropole nationale de Gerbeville.....	Gerbeville	54	7 728	728	1 439	2 167
Nécropole nationale de Gorcy.....	Gorcy	54	1 270	48	1 215	1 263
Nécropole nationale du Donon.....	Grandfontaine	67	2 468	142	182	324
Nécropole nationale de Grendelbruch.....	Grendelbruch	67	1 059	37	107	144
Nécropole nationale de Guebwiller.....	Guebwiller	68	10 950	1 372	315	1 687
Nécropole nationale de Flavigny-le-Petit.....	Guise	02	13 820	3 095	2 402	3 165
Nécropole nationale d'Haguenau.....	Haguenau	67	6 055	1 263	493	1 756
Nécropole nationale de Hattencourt.....	Hattencourt	80	6 160	1 282	667	1 949
Nécropole nationale d'Haubourdin.....	Haubourdin	59	7 425	1 987	0	1 987
Nécropole nationale d'Haudainville.....	Haudainville	55	1 175	210	0	210
Nécropole nationale du Luxembourg.....	Hermonville	51	220	12	0	12
Nécropole nationale de Jonchery-sur-Suipe.....	Jonchery-sur-Suipe	51	26 120	4 901	3 009	7 910
Nécropole nationale du Mont-Frenet.....	La Chappe	51	8 485	2 307	0	2 307
Nécropole nationale de Bellefontaine.....	La Ferté-Saint-Aubin	45	4 316	23	0	23
Monument ossuaire du Camp-du-Courneau.....	La Teste	33	10 000	0	928	928
Nécropole nationale de La Forestière.....	Lachalade	55	10 240	2 005	0	2 005
Nécropole nationale de Lacroix-sur-Meuse.....	Lacroix-sur-Meuse	55	8 185	969	0	969
Nécropole nationale de Lagarde.....	Lagarde	57	1 183	200	352	552
Nécropole nationale de Landrecourt-Lempire.....	Landrecourt-Lempire	55	14 950	1 962	0	1 962
Nécropole nationale du Rayol-Canadel-sur-Mer.....	Le Rayol-Canadel-sur-Mer	83	220	9	0	9
Nécropole nationale du Fort des Dunes.....	Leffrinckoucke	59	1 770	190	0	190
Monument des Entonnoirs.....	Leintrey	54	28 635	0	indéterminé	indéterminé
Nécropole nationale du Sourd.....	Lemé	02	7 660	1 522	571	1 366
Nécropole nationale du Trottoir.....	Les Eparges	55	8 355	2 108	852	2 960
Nécropole nationale des Islettes.....	Les Islettes	55	11 011	2 226	0	2 226
Nécropole nationale de Sénoncourt-Les-Maujoux.....	Les Quatre-Vents	55	4 900	531	0	531
Nécropole nationale de Fontaine-Routhon.....	Les Souhesmes-Rampont	55	9 870	1 068	0	1 068
Monument ossuaire de Lexy.....	Lexy	54	2 234	0	68	68
Nécropole nationale de Lidrazing.....	Lidrazing	57	1 475	116	432	548
Nécropole nationale de Lihons.....	Lihons	80	25 857	4 949	1 638	6 587
Nécropole nationale de Lironville.....	Lironville	54	1 985	66	350	416
Nécropole nationale de Loupeigne.....	Loupeigne	02	4 820	958	119	1 077
Monument ossuaire de Fossieux.....	Longuyon	54	1 400	0	101	101
Nécropole nationale des Buttes.....	Marcelcave	80	11 746	1 610	0	1 610
Nécropole nationale de Marœuil.....	Marœuil	62	2 200	585	0	585
Nécropole nationale de Maucourt.....	Maucourt	80	17 520	3 768	1 534	5 302
Nécropole nationale de Maurepas.....	Maurepas	80	13 700	2 120	1 558	3 678
Nécropole nationale de Maurupt-le-Montois.....	Maurupt-le-Montois	51	800	71	444	515
Nécropole nationale de Ménil-sur-Belvitte.....	Ménil-sur-Belvitte	88	7 850	899	197	1 096
Nécropole nationale de Méry-la-Bataille.....	Méry-la-Bataille	60	6 238	1 285	254	1 539
Nécropole nationale de Chambière.....	Metz	57	23 974	2 846	8 286	11 132
Nécropole nationale du Chêne-Millet.....	Metzeral	68	8 220	1 777	855	2 632
Nécropole nationale du Pont-de-Marson.....	Minacourt-le-Mesnil-les-Hurlus	51	43 944	9 096	12 223	21 319
Nécropole nationale de Moislains.....	Moislains	80	1 888	99	366	465
Nécropole nationale du Pétant.....	Montauville	54	62 049	8 065	5 453	13 518
Nécropole nationale de Montceaux-lès-Provins.....	Montceaux-lès-Provins	77	950	68	155	223
Nécropole nationale de l'Egalité.....	Montdidier	80	2 798	745	0	745
Nécropole nationale de Montdidier.....	Montdidier	80	26 100	5 801	1 617	7 418
Nécropole nationale de Moosch.....	Moosch	68	3 096	594	0	594
Nécropole nationale de Morvillars.....	Morvillars	90	1 660	180	0	180
Nécropole nationale de Mourmelon-le-Grand.....	Mourmelon-le-Grand	51	13 580	2 644	41	2 685
Nécropole nationale de Mourmelon-le-Petit.....	Mourmelon-le-Petit	51	8 230	1 497	0	1 497
Nécropole nationale des Vallons.....	Mulhouse	68	7 488	1 551	107	1 658
Nécropole nationale du Struthof.....	Natzwiller	67	88 893	1 118	0	1 118
Nécropole nationale de Neufchâteau.....	Neufchâteau	88	6 206	1 008	0	1 008
Nécropole nationale de Neuilly-Saint-Front.....	Neuilly-Saint-Front	02	10 607	1 833	239	2 072
Nécropole nationale de La Targette.....	Neuville-Saint-Vaast	62	44 525	8 159	4 050	12 209

TYPE ET NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	SURFACE en m ²	CORPS INHUMÉS		NOMBRE total de corps
				En tombes	En osseuses	
Nécropole nationale de Noviant-aux-Prés.....	Noviant-aux-Prés	54	16 042	2 591	820	3 411
Nécropole nationale de La Marfée.....	Noyers-Pont-Maugis	08	4 771	521	1 202	1 723
Nécropole nationale de Noyon.....	Noyon	60	6 940	1 029	699	1 728
Nécropole nationale de Oeuilly.....	Oeuilly	02	6 613	1 159	0	1 159
Nécropole nationale du Carrefour Duchesne.....	Orbay	88	1 730	292	116	408
Nécropole nationale du Wettstein.....	Orbay	88	9 902	2 201	1 334	3 535
Nécropole nationale d'Origny-Sainte-Benoîte...	Origny-Sainte-Benoîte	02	600	0	87	87
Nécropole nationale de Pargny-sur-Saulx.....	Pargny-sur-Saulx	51	1 459	288	0	288
Nécropole nationale de Pierrepont.....	Pierrepont	54	7 332	1 416	2 342	3 758
Nécropole nationale de Plaine.....	Plaine	67	3 582	424	736	1 160
Nécropole nationale de Plaine-de-Walsch.....	Plaine-de-Walsch	57	812	42	319	361
Nécropole nationale de Pontavert.....	Pontavert	02	24 520	5 451	1 364	6 815
Nécropole nationale de Rambervillers.....	Rambervillers	88	4 460	715	881	1 596
Nécropole nationale de Rancourt.....	Rancourt	80	28 110	5 327	3 240	8 567
Nécropole nationale de Brocourt-en-Argonne...	Récicourt	55	3 200	471	0	471
Nécropole nationale de Reillon.....	Reillon	54	5 420	956	370	1 326
Nécropole nationale de Rembercourt-Sommaise.....	Rembercourt-Sommaise	55	15 758	2 741	7 752	10 493
Nécropole nationale de Rémy.....	Rémy	60	11 450	1 887	0	1 887
Nécropole nationale de Rétaud.....	Rétaud	17	3 191	330	0	330
Nécropole nationale de Rethel.....	Rethel	08	12 100	2 253	1 202	3 455
Nécropole nationale de Révigny-sur-Ornain.....	Révigny-sur-Ornain	55	6 585	1 243	72	1 315
Nécropole nationale de Riche.....	Riche	57	12 990	1 496	1 089	2 585
Nécropole nationale de Rougemont.....	Rougemont	25	14 415	2 163	0	2 163
Nécropole nationale de Rozelieures.....	Rozelieures	55	2 885	239	915	1 154
Nécropole nationale de Rupt-en-Wœvre.....	Rupt-en-Wœvre	54	1 861	170	0	170
Nécropole nationale de Saales.....	Saales	67	504	10	26	36
Nécropole nationale de Sainte-Anne-d'Auray...	Sainte-Anne-d'Auray	56	17 342	1 898	208	2 106
Nécropole nationale de Sainte-Croix-aux-Mines.....	Sainte-Croix-aux-Mines	68	2 380	126	122	248
Nécropole nationale du Col de Sainte-Marie....	Sainte-Marie-aux-Mines	68	4 000	48	182	230
Nécropole nationale de Sainte-Menehould.....	Sainte-Menehould	51	21 900	5 710	0	5 710
Nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte.....	Saint-Benoît-la-Chipotte	88	7 070	1 006	893	1 899
Nécropole nationale des Tiges.....	Saint-Dié	88	9 258	1 426	1 182	2 608
Nécropole nationale des Tabors.....	Saint-Florent	20	1 143	48	0	48
Nécropole nationale de Saint-Jean-sur-Tourbe.....	Saint-Jean-sur-Tourbe	51	12 680	2 222	0	2 222
Nécropole nationale de Saint-Mandrier-sur-Mer.....	Saint-Mandrier-sur-Mer	83	7 800	1 086	777	1 863
Nécropole nationale de Vaux-Racine.....	Saint-Mihiel	55	10 053	1 526	1 893	3 419
Nécropole nationale des Gateys.....	Saint-Nicolas-des-Bois	61	2 348	19	0	19
Nécropole nationale de Saint-Pol-sur-Ternoise.....	Saint-Pol-sur-Ternoise	82	3 908	725	0	725
Nécropole nationale de Saint-Quentin.....	Saint-Quentin	02	17 685	3 954	1 319	5 273
Nécropole nationale de Boulouris.....	Saint-Raphaël	83	5 920	464	0	464
Nécropole nationale de Saint-Rémy-la-Calonne.....	Saint-Rémy-la-Calonne	55	1 430	166	0	166
Nécropole nationale de Saint-Thomas-en-Argonne.....	Saint-Thomas-en-Argonne	51	23 820	4 849	3 324	8 173
Nécropole nationale de Sarraltroff.....	Sarraltroff	57	627	51	227	278
Nécropole nationale de Buhl.....	Sarrebouurg	57	11 472	962	646	1 608
Nécropole nationale des prisonniers de guerre 1914-1918.....	Sarrebouurg	57	56 126	13 265	54	13 319
Nécropole nationale de Saulcy-sur-Meurthe.....	Saulcy-sur-Meurthe	88	9 061	1 403	1 174	2 577
Nécropole nationale de Sedan-Torcy.....	Sedan	08	3 945	805	2 104	2 909
Nécropole nationale d'Orfeuil.....	Semide	08	8 365	1 083	259	1 342
Nécropole nationale de Senlis.....	Senlis	60	7 135	1 210	78	1 288
Nécropole nationale de Sénones.....	Sénones	88	3 971	446	372	818
Nécropole nationale de Sept-Saulx.....	Sept-Saulx	51	16 478	3 045	0	3 045
Nécropole nationale de Sigolsheim.....	Sigolsheim	68	33 408	1 589	0	1 589
Nécropole nationale de Sillery.....	Sillery	51	24 996	5 711	5 548	11 259
Monument ossuaire de Soisy-au-Bois.....	Soisy-au-Bois	51	610	0	1 692	1 692
Nécropole nationale de Sommedieue.....	Sommedieue	55	1 225	164	0	164
Nécropole nationale de Sommepy-Tahure.....	Sommepy-Tahure	51	10 968	1 480	721	2 201
Nécropole nationale de Somme-Suippe.....	Somme-Suippe	51	20 160	3 574	1 388	4 962
Nécropole nationale du Bois de Maettle.....	Sondernach	68	5 389	373	0	373
Nécropole nationale de la 28 ^e Brigade.....	Souain-Parthes-lès-Hurlus	51	3 340	147	0	147
Nécropole nationale de la Crouée.....	Souain-Parthes-lès-Hurlus	51	60 384	9 046	21 688	30 734
Monument ossuaire de la Légion Etrangère.....	Souain-Parthes-lès-Hurlus	51	5 400	0	128	128
Nécropole nationale de l'Opéra.....	Souain-Parthes-lès-Hurlus	51	3 480	144	0	144
Nécropole nationale de Soupir n° 1.....	Soupir	02	26 667	4 720	3 088	7 808
Nécropole nationale de Soupir n° 2.....	Soupir	02	13 180	2 578	250	2 828
Nécropole nationale de Cronembourg.....	Strasbourg	67	28 185	5 462	0	5 462
Nécropole nationale de la Ferme de Suippes...	Suippes	51	47 708	8 833	528	9 361
Nécropole nationale de Suippes.....	Suippes	51	20 623	4 852	0	4 852
Nécropole nationale de Thiescourt.....	Thiescourt	60	6 165	719	547	1 266
Monument ossuaire de Thil.....	Thil	54	2 035	0	indéterminé	indéterminé
Nécropole nationale de Thionville.....	Thionville	57	7 270	1 557	86	1 643
Nécropole nationale de Morette.....	Thônes	74	1 483	105	0	105
Nécropole nationale de Tracy-le-Mont.....	Tracy-le-Mont	60	13 670	1 884	1 311	3 195
Nécropole nationale de Trésauvaux.....	Trésauvaux	55	4 605	655	0	655
Nécropole nationale de Troyon.....	Troyon	55	2 000	150	0	150
Nécropole nationale de Vadelaingourt.....	Vadelaingourt	55	7 899	1 727	0	1 727
Nécropole nationale de Vailly-sur-Aisne.....	Vailly-sur-Aisne	02	9 141	1 576	0	1 576
Nécropole nationale de Vauquois.....	Vauquois	55	14 000	2 398	1 970	4 368

TYPE ET NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	SURFACE en m ²	CORPS INHUMÉS		NOMBRE total de corps
				En tombes	En ossuaires	
Nécropole nationale de Vauxaillon.....	Vauxaillon	02	8 911	1 467	611	2 078
Nécropole nationale de Vauxbuin.....	Vauxbuin	02	16 096	3 976	940	4 916
Nécropole nationale de Verberie.....	Verberie	60	6 518	1 145	1 455	2 600
Nécropole nationale de Bevaux.....	Verdun	55	23 289	3 592	0	3 592
Nécropole nationale de Faubourg-Pavé.....	Verdun	55	19 522	5 516	0	5 516
Nécropole nationale de Glorieux.....	Verdun	55	20 579	4 246	0	4 246
Nécropole nationale de Vergaville.....	Vergaville	57	1 834	189	962	1 151
Nécropole nationale de Vic-sur-Aisne.....	Vic-sur-Aisne	02	9 443	2 118	932	3 050
Monument ossuaire de La Gruerie.....	Vienne-le-Château	51	850	0	10 000	10 000
Nécropole nationale de La Harazée.....	Vienne-le-Château	51	5 530	1 231	442	1 673
Nécropole nationale de Vignemont.....	Vignemont	60	10 119	2 167	955	3 122
Nécropole nationale de Ville.....	Ville	67	1 401	64	228	292
Nécropole nationale de Villers-Carbonnel.....	Villers-Carbonnel	80	6 328	1 002	1 295	2 297
Nécropole nationale de Villers-Cotterêts.....	Villers-Cotterêts	02	10 000	2 496	933	3 429
Nécropole nationale de Villers-Marmery.....	Villers-Marmery	51	3 963	523	0	523
Nécropole nationale de Villette.....	Villette	54	325	9	88	97
Nécropole nationale de La Doua.....	Villeurbanne	69	86 499	6 346	0	6 346
Nécropole nationale de Ville-Houdlémont.....	Ville-Houdlémont	54	194	10	82	92
Nécropole nationale de Ville-sur-Cousances.....	Ville-sur-Cousances	55	4 633	918	0	918
Nécropole nationale de Villiers-Saint-Georges.....	Villiers-Saint-Georges	77	1 161	52	9	61
Nécropole nationale de Villy-la-Ferté.....	Villy	08	317	61	44	105
Nécropole nationale de Friscati.....	Vitrimont	54	10 555	2 068	1 683	3 751
Nécropole nationale de Vitry-le-François.....	Vitry-le-François	51	8 612	1 809	2 258	4 067
Nécropole nationale de Chestres.....	Vouziers	08	9 687	1 446	1 462	2 908
Nécropole nationale de Walscheid.....	Walscheid	57	1 132	59	345	404
Nécropole nationale du Vieil-Armand (Hartmannswillerkopf).....	Wattwiller	68	16 708	1 256	384	1 640
Nécropole nationale de Wisches.....	Wisches	67	818	60	444	504
Nécropole nationale de Weiler.....	Wissembourg	67	1 750	191	97	288
Nécropole nationale de Zuydcoote.....	Zuydcoote	59	7 230	2 263	31	2 294
Totaux.....			3 242 276	436 488	242 992	706 480

ANNEXE II

TYPE ET NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	SURFACE en m ²	CORPS INHUMÉS		NOMBRE total de corps
				En tombes	En ossuaires	
Cimetière militaire tchécoslovaque du Nazdar.....	Neuville-Saint-Vaast	62	2 781	206	0	206
Cimetière militaire soviétique de Noyers-Saint-Martin.....	Noyers-Saint-Martin	60	16 591	72	4 520	4 592
Cimetière militaire néerlandais d'Orry-la-Ville.....	Orry-la-Ville	60	5 930	107	0	107
Cimetière militaire russe de Saint-Hilaire-le-Grand.....	Saint-Hilaire-le-Grand	51	3 412	490	426	916
Cimetière militaire roumain du Val-du-Pâtre.....	Sultzmann	68	-	562	125	687
Cimetière militaire polonais de Langannerie.....	Urville	14	12 256	614	0	614
Cimetière militaire soviétique de Valleroy.....	Valleroy	54	620	52	0	52
Totaux.....				2 103	5 071	7 174

MESURES NOMINATIVES

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Arrêté du 5 octobre 1990 fixant la liste de classement au concours de 1990 pour l'entrée à l'École normale supérieure de Cachan, sections A 1, A 2 et A 3

NOR : MENZ9002415A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en date du 5 octobre 1990 :

Sont déclarés admis en première année à l'École normale supé-

rieure de Cachan à la suite des épreuves du concours ouvert en 1990, sous réserve qu'ils aient satisfait à l'examen médical prévu par l'article 2 du décret n° 78-1101 du 21 novembre 1978, les candidats dont les noms suivent :

Section A 1. - *Mathématiques*

1 Chambert-Loir (Antoine).
2 Boucher (Olivier).

3 Holzschuch (Nicolas).
4 Garrigue (Jacques).

Localisation de la Nécropole Nationale de Catenoy

(source : Géoportail – carte : IGN)

